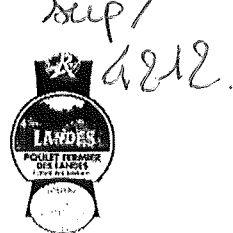




L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



AVOIR

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 226D C 307965 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALLEE BONNE COST
TREBAIX
VILLESEQUE

00182505

Date	03/10/25	N° Fact.	05A005027	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 31/10/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		AVOIR SUR Fact : 05A996092 du 06/09/25 Ref demande client : : Litige : 2332348 T226D c07209107							
0119	027683	10 CUISSES DE POULET JAUNE DEJOINTEES 3283440276830 200-220g S/VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL Colis Manquant,	-2	-4,079	K	4,000	-16,32	-1	1

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER			
-4,079Kg	-16,32	A 5,50%	-0,90	-17,22 EUR			
CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	-16,32	TOT TVA	-0,90	FOLIO	1 / 1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

-3 Kg net
-1 Colis